



Allemagne

Delphine Deschaux-Dutard

► **To cite this version:**

Delphine Deschaux-Dutard. Allemagne. Benoît Durieux; Jean-Baptiste Jeangène Vilmer; Frédéric Ramel. Dictionnaire de la guerre et de la paix, PUF, 2017, Quadrige. Dicos poche, 978-2-13-061706-8. hal-01795079

HAL Id: hal-01795079

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-01795079>

Submitted on 18 May 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ALLEMAGNE

Tout comme ses partenaires européens, l'Allemagne fait face aujourd'hui à l'importance de défis de sécurité globaux. La présente notice se propose de présenter les principales postures stratégiques de l'Allemagne contemporaine, qui se caractérisent par une grande stabilité sur les vingt-cinq dernières années, ainsi que la culture militaire allemande au XXIème siècle pour terminer en soulevant les deux débats principaux qui se posent aujourd'hui à la politique de sécurité et de défense allemande : les opérations extérieures et la réforme de la Bundeswehr.

Le multilatéralisme, pierre angulaire de la politique allemande de sécurité et de défense

L'objectif principal de la politique allemande de défense et de sécurité est d'assurer la protection et la sécurité des citoyens allemands. Cet objectif passe par le multilatéralisme et la coopération avec les Etats partenaires, et implique une conception élargie de la sécurité (sécurité en réseau, ou *vernetzte Sicherheit*, selon les termes des derniers Livres Blancs de 2006 et 2016). L'aspect fondamental de la culture stratégique allemande et de ses postures sur la scène internationale consiste en son engagement multilatéral, tant mondial à travers l'ONU que régional à travers l'UE (en particulier dans la PESC et la PSDC depuis leur création respectivement en 1992 et 1999) et l'OTAN. De même, l'armée allemande clame son attachement à cette tradition multilatérale et n'envisage les opérations militaires que dans le cadre multinational, et non purement national.

Néanmoins, avec la modification de la nature des menaces qui pèsent sur la communauté internationale en ce début de XXIème siècle, l'Allemagne a du entamer une réflexion pour redéfinir sa place sur la scène internationale et cheminer sur la voie de la normalisation politique. Depuis la réunification, la logique multilatérale se mêle avec une certaine -encore relative- renaissance de la « logique de l'Etat-nation » en Allemagne, qui s'accompagne de débats entre les élites politiques et les experts diplomatiques sur le thème de la normalisation (*Normalisierung*) de la politique étrangère et de sécurité allemande. Pour autant, la définition d'intérêts nationaux n'apparaît toujours pas de façon claire, y compris dans le dernier Livre Blanc allemand de la Défense publié en 2006.

L'Allemagne et l'ONU

Le ministre des Affaires étrangères G. Westerwelle rappelait le 18 septembre 2013 à l'occasion du 40ème anniversaire de l'entrée de l'Allemagne à l'ONU que la politique étrangère et de sécurité allemande est une politique de paix. Membre de l'organisation depuis 1973 et élue membre non permanent en 2011/2012, l'Allemagne constitue l'un des principaux contributeurs des missions de l'ONU et en particulier des opérations de maintien de la paix conduites sous mandat des Nations Unies. Pour Berlin, la Charte des Nations Unies demeure le fondement des relations et du droit internationaux. Troisième contributeur au budget de l'ONU (avec 7.14% actuellement) après les États-Unis et le Japon, l'Allemagne est aussi l'un des principaux soutiens financiers des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. C'est également dans le cadre de missions onusiennes que la Bundeswehr a fait ses premiers pas en dehors du territoire allemand

depuis sa première participation à une opération de l'ONU en 1992 (UNOSOM II en Somalie). L'idée d'un siège européen au Conseil de Sécurité de l'ONU pour remplacer les sièges nationaux des membres permanents européens est d'ailleurs régulièrement mise en avant par Berlin, qui a en outre constitué avec le Brésil, l'Inde et le Japon le Groupe des 4 en 2005, en vue de relancer le débat de la réforme du Conseil de sécurité et d'obtenir de nouveaux sièges de membres permanents permettant de faire de cet organe exécutif de l'ONU un reflet plus exact des grands équilibres géopolitiques mondiaux. L'Allemagne plaide en effet depuis plusieurs années en vue de la constitution de sièges permanents pour un pays d'Afrique et un pays d'Amérique Latine.

L'Allemagne et la PSDC

Contrairement à la France, l'Allemagne est contrainte par son passé dans sa façon de concevoir la politique étrangère et de sécurité, même si elle est en voie de normalisation depuis la fin des années 1990. L'intégration européenne a d'ailleurs fourni à l'Allemagne une structure d'opportunité hors du commun pour se réconcilier avec ses voisins, tout particulièrement avec la France et la Pologne, et de recouvrer rapidement, dès 1955, une armée dans le cadre de l'Alliance atlantique. Ainsi, l'Allemagne, tout comme la France, est depuis les origines de la PESD à Maastricht (le couple politique Mitterrand-Kohl a constitué un facteur d'impulsion fort) un défenseur du développement et de l'approfondissement de la PESD, devenue PSDC avec le Traité de Lisbonne. Ainsi, la politique de défense allemande plaide en faveur d'un renforcement des capacités autonomes de planification de l'UE. Pour autant, le refus de l'Allemagne de soutenir l'intervention militaire en Libye en 2011 a souligné une fois encore, après la profonde dissension européenne lors de la guerre en Irak en 2003, que la PSDC demeure tâtonnante quand il s'agit d'utiliser la force militaire, par manque de consensus entre les Etats-membres de l'UE.

C'est aussi en matière de coopération dans le domaine de l'armement que l'Allemagne voit en la construction d'une politique européenne de défense commune un potentiel d'avenir. Elle a en effet adopté une position de leader avec l'initiative de Gand de septembre 2010 visant à exhorter ses partenaires européens à intensifier leur coopération en matière d'acquisition d'armements. Le ministère fédéral de la défense envisage une coopération européenne misant sur la mise en commun de capacités existantes (*pooling*) et le cofinancement d'équipements par plusieurs partenaires (*sharing*). Mais l'initiative de Gand rappelle que l'analyse des besoins en matière d'armement doit être réalisée dans chaque capitale et non pas au niveau européen.

L'Allemagne et l'OTAN

L'OTAN demeure la pierre angulaire de la sécurité allemande : cet élément apparaît très régulièrement dans les discours de la Chancelière allemande. L'ancien Chancelier avait donné un accent plus européen à la politique de sécurité allemande, notamment à partir de la crise irakienne et de son refus de s'engager en Irak au sein de la coalition américaine en 2003. Par ailleurs, les élites politico-diplomatiques et militaires allemandes ont fortement soutenu le mouvement d'élargissement de l'OTAN à l'Est en arguant que le processus permettait de stabiliser les Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO). L'enjeu de la présidence allemande de l'UE en 2007 était en outre d'avancer sur la voie de l'UE comme acteur capable d'agir sur la scène internationale, ce qui suppose une clarification du lien UE-OTAN. Ainsi, même si la question croissante de l'approche globale de la sécurité développée par l'OTAN ces dernières années et de l'élargissement

des missions de l'Alliance vers des domaines plus politiques (comme en a témoigné avec ambigüité la FIAS en Afghanistan qui avait pour fonction de stabiliser le pays, tout en étant amenée à conduire des missions de combat contre les Talibans) n'est pas toujours perçue de façon évidente en Allemagne, la politique de défense allemande vise toujours aujourd'hui à renforcer l'OTAN et sa synergie avec la PSDC de l'Union Européenne.

Quelques alliés incontournables

Le choix du multilatéralisme se double de relations stratégiques fortes avec la France (coopération franco-allemande basée sur le Traité de l'Elysée depuis 1963) tout d'abord, mais également les Etats-Unis, ou encore la Pologne (au sein du triangle de Weimar).

Une relation privilégiée mais parfois tendue : la coopération militaire franco-allemande

Si l'amitié politique franco-allemande reste un point fort de la politique étrangère et de sécurité des deux Etats depuis les années 1980, l'élargissement de l'UE conduit néanmoins mécaniquement à relativiser le poids de cette coopération en Europe, notamment en matière de défense. En outre, les nouvelles générations d'acteurs de la coopération militaire franco-allemande initiée par le Traité de l'Elysée de 1963 et qui n'a gagné en substance qu'à partir des années 1980 (manœuvres communes, créations militaires communes comme la Brigade Franco-Allemande en 1987 ou l'Eurocorps en 1992) ont été formées dans un contexte historique où la réconciliation était devenue un acquis. Le risque de banalisation de la relation franco-allemande pousse les leaders politiques des deux Etats à investir des domaines où se démarquer des autres pays européens, et la défense offre le double avantage de constituer un grand enjeu européen sans présenter de risques réels de supranationalisation. Par contre, dès lors que l'on s'éloigne des capitales, le « moteur » franco-allemand dans la PSDC est moins structurant aujourd'hui que circonscrit à des circonstances d'exception, comme l'Agenda franco-allemand 2020 par exemple qui promeut un renforcement de la concertation bilatérale en vue d'une meilleure coordination à la fois au sein de la PSDC et de l'OTAN. Il n'existe pas de vision commune de principe sur les questions de sécurité entre la France et l'Allemagne, malgré l'importance de la consultation bilatérale institutionnalisée par le Traité de l'Elysée. Ainsi, la question de la dissuasion nucléaire et de l'emploi de la force militaire par exemple divisent autant Paris et Berlin, que ce qu'elles rapprochent Paris et Londres en termes de pratiques militaires et de stratégies de défense. Un autre sujet de divergence entre la France et l'Allemagne concerne l'Afrique, malgré l'apprentissage amorcé par l'armée allemande sur le terrain africain depuis le milieu des années 2000 (surveillance d'élections en République Démocratique du Congo en 2006, formation de militaires au Mali en 2013, dans le cadre d'opérations européennes sur mandat onusien). Le gouvernement allemand fait avant tout porter l'accent sur les aspects économiques des relations avec l'Afrique. Aujourd'hui encore, les partis allemands s'accordent sur l'idée que le recours à des actions militaires n'est justifié que dans des cas exceptionnels, d'où l'abstention au Conseil de sécurité de l'ONU concernant l'intervention militaire de 2011 en Libye.

L'Allemagne et les Etats-Unis : un legs politique récurrent

Le non opposé à Washington en 2003 au sujet de la guerre en Irak a pu faire croire que l'Allemagne prenait un tournant historique et se démarquait enfin des Etats-Unis en matière de sécurité, après plus de cinquante ans de loyauté. Si immédiatement après la seconde Guerre Mondiale, les Allemands éprouvaient un sentiment de rancœur à

l'égard des Etats-Unis, dès les années 1950, le sentiment populaire et politique à l'égard de Washington s'est transformé en reconnaissance face aux aides financières massives allouées par les Américains afin de démocratiser et reconstruire l'Allemagne. En outre, l'Alliance atlantique offrait un parapluie intéressant au regard de la menace soviétique. Est-ce à dire qu'il n'existait aucun anti-américanisme en Allemagne avant la guerre en Irak de 2003 ? Si la prise de position du Chancelier Schröder contre la guerre en Irak a pu sembler s'y rattacher, elle s'apparente bien davantage à une initiative électoraliste face à une opinion publique allemande largement pacifiste et profondément réticente à l'emploi des troupes nationales à l'extérieur du territoire et de la zone OTAN. Malgré cela, pour nombre d'officiers allemands, l'Allemagne continue à pouvoir offrir un rôle de « *Brücke über den Atlantik* » (pont sur l'Atlantique). Si l'alignement de la position allemande sur la France en 2003 concernant la question de la guerre en Irak a fait perdre à l'Allemagne sa figure de bon élève de l'Alliance, Berlin demeure aujourd'hui encore un allié très important des Etats-Unis sur les dossiers concernant la sécurité internationale, en particulier depuis l'arrivée de Barack Obama. Pour autant, l'épisode de 2003 a permis à la Chancelière Merkel d'insister sur l'importance pour l'Allemagne du renforcement de l'Alliance atlantique par ses membres européens. Le scandale des écoutes téléphoniques américaines qui a éclaté en 2014 n'a guère entamé l'importance pour l'Allemagne de demeurer un allié fiable pour les Etats-Unis que pour ses partenaires européens.

L'Allemagne et la Pologne : l'importance du triangle de Weimar

Depuis la réunification en 1990, l'Allemagne entretient avec la Pologne, notamment sur les questions énergétiques et de sécurité, un dialogue constant au sein du triangle de Weimar (France-Allemagne-Pologne). Cette coopération lancée en 1991 a pour triple objectif de constituer un forum de dialogue politique entre les trois pays sur les enjeux communs ; de soutenir et accompagner l'intégration la Pologne à l'UE et à l'OTAN, et d'associer la France au travail de réconciliation germano-polonaise. Néanmoins, les différences de positionnement de la Pologne sur certains dossiers (en faveur de la guerre en Irak en 2003, ou avec une perspective critique sur les propositions européennes vis-à-vis de la Russie dans le règlement de la crise ukrainienne en 2014) rendent parfois le dialogue tendu. Pour autant, ce forum offre un moyen de dialoguer avec la Pologne qui se fait le chantre des pays de l'Est de l'UE, ainsi qu'avec la Russie sur certaines questions de sécurité. De même, le triangle de Weimar est entre autres à l'origine de *L'initiative de Weimar* sur la politique de sécurité et de défense commune, qui consiste en une lettre commune signée par les ministres des affaires étrangères des trois Etats adressée à Catherine Ashton le 6 décembre 2010 et exhortant les partenaires européens à davantage mutualiser leurs capacités de défense, à mettre en place une capacité permanente civilo-militaire de planification et de conduite des opérations au sein de l'UE, à améliorer les relations UE/OTAN ainsi que les capacités opérationnelles de l'UE (en particulier les groupements tactiques).

Une culture de sécurité marquée par le parlementarisme et la réticence à l'usage de la force

La politique de défense et de sécurité allemande est traditionnellement basée sur une culture de la retenue, et de la réticence à l'usage de la force militaire. Les raisons sont essentiellement à rechercher dans l'histoire allemande du XXème siècle. De plus, l'Allemagne s'est, après 1945, dotée de dispositions constitutionnelles contradictoires

qui ont eu pour effet de verrouiller les possibilités d'emploi de la *Bundeswehr* en dehors du territoire couvert par l'OTAN (on parle d'armée parlementaire, ou *Parlamentsarmee*). L'article 87a de la Loi fondamentale dispose qu'« hormis le cas de défense, les forces armées ne doivent être engagées que dans la mesure où la loi fondamentale l'autorise expressément » et l'article 26 interdit des actes « en vue de préparer une guerre d'agression », tandis que l'article 24 affirme la responsabilité allemande dans le cadre du système de sécurité collective, et n'interdit pas les interventions extérieures. Or dans le cadre d'action envisagé par la politique européenne de défense ou par l'OTAN, il est devenu évident que les modalités d'intervention dépassent les frontières de la zone d'intervention otanienne dans le règlement de conflits régionaux. Avec la chute du Mur de Berlin, la question de l'implication de l'armée allemande dans la sécurité européenne et internationale a été soulevée. La contradiction entre les articles 87a et 24 a finalement été tranchée par un jugement historique de la cour de Karlsruhe le 12 juillet 1994, au terme d'un débat politique intense au parlement entre sociaux-démocrates, libéraux et démocrates chrétiens : la Cour a jugé la participation de soldats allemands à des missions militaires extérieures sous l'égide de l'ONU et en dehors de la zone géographique de l'OTAN conforme à la Loi Fondamentale de 1949, même si ces missions impliquent un recours à la force. Néanmoins, selon les dispositions de la Loi fondamentale, le Bundestag doit approuver par un vote positif à la majorité simple tout engagement de l'armée allemande (y compris les prolongations de missions militaires dans lesquelles la Bundeswehr est déjà engagée), qu'il soit militaire ou humanitaire (article 87a), en déterminant avec précision le détail du mandat de l'armée allemande pour chaque opération (effectifs, durée, matériel...). La politique de défense allemande fait d'ailleurs l'objet d'une réelle controverse politique entre les partis à Berlin.

Une culture stratégique de la retenue

La faiblesse constante du budget allemand consacrée à la défense d'une part (environ 1.2% du PIB en 2015, soit 34 milliards d'euros qui devraient être portés à 40 milliards sur les prochaines années, d'après le Libre Blanc 2016), le fonctionnement politique interne d'autre part pèsent sur la possibilité d'emploi de la Bundeswehr en dehors du territoire allemand dans la mesure où le gouvernement de coalition produit le plus souvent un ministre des Affaires étrangères de couleur politique différente du Ministre de la défense, ce qui complexifie les discussions, comme par exemple dans le cas de la décision de lancer une opération militaire européenne telle que l'EUFOR Congo en 2006, ou comme l'opération EUTM Mali en 2013.

De plus, l'opinion publique allemande demeure aujourd'hui encore réticente à l'usage de la force armée : un sondage conduit par l'Institut des Sciences Sociales de la Bundeswehr en 2013 indique que le soutien de l'opinion publique allemande à la participation de la Bundeswehr à la FIAS en Afghanistan est passé de 64 % en 2005 à 44% en 2010. De même, si 63% des citoyens allemands estiment que la Bundeswehr pourrait légitimement être appelée à intervenir en Europe, ils ne sont plus que 33% à y être favorables s'il s'agit d'une intervention militaire au Proche-Orient, et 31% s'il s'agit d'une opération militaire en Afrique. En effet, tant pour l'opinion publique que pour la classe politique allemande, l'Afrique demeure aujourd'hui encore un continent sur lequel la Bundeswehr a des difficultés à imaginer des interventions militaires, même dans le cadre multilatéral : la participation de la Bundeswehr aux opérations Artémis en 2003 et EUFOR Congo en 2006, ainsi qu'à l'opération Atalante de lutte contre la piraterie

maritime, et aux opérations de l'UE au Mali en 2013 constituent des éléments d'évolution marginale et progressive.

La Bundeswehr : une armée qui se veut citoyenne et démocratique

En Allemagne, le mot *armée* n'est pas toujours aisément utilisé : il souffre fréquemment d'un préjugé négatif dû au traumatisme du militarisme prussien puis nazi, même si la participation croissante de la Bundeswehr à des opérations multinationales entraînant des pertes humaines, une nouvelle culture de commémoration s'installe lentement depuis le milieu des années 2000, avec la création entre autres d'un monument aux morts de la Bundeswehr (*Ehrenmal*) à Berlin en 2009 impliqués dans l'attentat manqué contre Hitler le 20 juillet 1944). En Allemagne l'armée n'est pas vue comme un instrument « naturel » de la politique nationale : elle a changé de nom à chaque rupture politique : *Bundesheer* sous Guillaume II, *Reichswehr* avec la République de Weimar, puis *Wehrmacht* sous le 3ème Reich, elle est devenue la *Bundeswehr* en 1955.

La Bundeswehr a été créée dans le contexte de la guerre froide et notamment de la guerre de Corée : les Etats-Unis sont parvenus à accélérer le réarmement allemand encadré par l'Alliance atlantique au nom de la lutte contre le communisme au lendemain de la création des deux Etats allemands. On peut aisément imaginer que cela n'allait pas de soi, ni pour les pays voisins et surtout la France, ni pour l'opinion publique allemande encore échaudée par les crimes nazis et les liens de la Wehrmacht avec ces crimes. C'est pourquoi le gouvernement de la nouvelle RFA prit l'exact contre-pied des modèles de militarisme prussien et nazi. Trois maîtres mots prévalent dans la culture militaire de la Bundeswehr contemporaine : représentativité sociale, intégration dans la démocratie, et obéissance des forces armées, auxquels s'en ajoute aujourd'hui un quatrième qui concerne la dimension opérationnelle de la Bundeswehr : normalisation.

Un principe en particulier se situe au cœur du fonctionnement et de la culture de la Bundeswehr : il s'agit de l'*Innere Führung* qui repose sur trois piliers :

Le concept de « citoyen en uniforme » : le fonctionnement de la Bundeswehr se veut intérieurement démocratique, laissant au soldat une latitude pour s'exprimer. Il s'agit, par exemple à travers la participation des soldats à la vie publique, de maintenir une loyauté de l'institution militaire envers l'Etat, et de la société envers l'armée. Cela implique notamment l'existence d'une instance de représentation des militaires au sein du parlement allemand (le *Wehrbeauftragte*) ainsi que celle d'un syndicat militaire (*Bundeswehrverband*).

Le style de commandement : le commandement au sein de la Bundeswehr est coopératif et la fonction prime sur le grade.

La personnalité libre qui recouvre à la fois un recrutement visant à la diversité sociale des soldats, et une formation civique et politique (*Politische Bildung*) pour les soldats et des officiers en particulier au sein des universités de la Bundeswehr à Munich et Hambourg, en vue d'éviter tout réflexe d'extrémisme politique.

Deux défis récurrents de la politique de sécurité de l'Allemagne contemporaine

Les opérations militaires et la réforme de la Bundeswehr constituent deux défis récurrents pour l'Allemagne depuis la fin de la guerre froide.

L'Allemagne et les opérations militaires extérieures

Jusqu'au milieu des années 2000, la Bundeswehr est restée largement influencée par une stratégie continentale misant sur l'armée de terre, même si elle a mis en place des

processus d'apprentissage depuis les années 2000 à travers les nombreuses opérations militaires multinationales auxquelles elle a participé. Une telle stratégie semblait évidente lorsque l'on considère que l'Allemagne a toujours été une puissance continentale, sans colonies ni grande façade maritime : la Bundeswehr est née dans l'OTAN, à l'origine uniquement orientée vers le théâtre centre-européen. Mais aujourd'hui, ce sont près de 4700 soldats allemands qui sont employés dans le cadre d'opérations militaires extérieures. Ce chiffre demeure relativement stable depuis une dizaine d'années. La Bundeswehr contribue ainsi depuis la fin des années 1990 aux missions et opérations de maintien de la paix de l'ONU (MINUSS au Soudan, FINUL au Liban, MANUA en Afghanistan, aussi bien qu'aux opérations militaires de l'OTAN (KFOR au Kosovo, ISAF en Afghanistan, avec en mai 2014 encore près de 2500 soldats allemands sur le terrain) et qu'aux opérations militaires et civilo-militaires de l'UE (EUFOR Althea en Bosnie, EUFOR Congo en 2006, EUTM Mali en 2013 ou encore EUNAVFOR Atalante en Somalie actuellement). Cette participation de l'armée allemande est justifiée par la solidarité avec les partenaires internationaux et la notion d'emploi de la force pour la paix (« *Im Einsatz zu dem Frieden* »). En outre, pour la Chancelière Merkel, la Bundeswehr doit devenir un instrument de politique étrangère au sens d'armée d'emploi (*Einsatzarmee*).

Mais il existe en Allemagne une donnée qui n'est guère repérable en France : la pression de l'opinion publique. L'opinion publique allemande est encore réticente à l'engagement militaire des troupes fédérales à l'extérieur dans des missions de combat, et se caractérise par des tendances pacifistes certes déclinantes mais encore prégnantes. Toutefois au fil des opérations auxquelles la Bundeswehr participe, l'opinion publique apprend (« *Lernprozesse durch Einsatz* », soit un processus d'apprentissage à travers les opérations militaires). Ainsi, par exemple, si le Bundestag a approuvé plusieurs fois le renouvellement du mandat de la Bundeswehr en Afghanistan, l'opinion publique et la classe politique allemandes ont émis de plus en plus de critiques sur la mission de l'OTAN en Afghanistan et sur la stratégie de contre-insurrection qui ne correspond pas, selon les sondages conduits auprès des citoyens allemands, à l'objectif de stabilisation de l'Afghanistan fixé par l'Alliance atlantique. De même, chaque envoi de soldats allemands dans le cadre d'opérations militaires ou civilo-militaires en Afrique tend à générer d'intenses débats parlementaires.

La réforme de la Bundeswehr dans un contexte budgétaire incertain

La question de la réforme de la Bundeswehr initiée depuis la fin de la guerre froide, et en particulier le plan de réforme lancé en 2010, occupent une place centrale dans la politique de défense et de sécurité allemande. La Bundeswehr a été créée dans un contexte de guerre froide et de lutte contre l'ennemi soviétique, préparée à une défense territoriale exclusivement, c'est-à-dire avec un primat du matériel militaire lourd. Or avec l'essor des opérations multinationales, la modification de la nature des menaces et la lutte contre le terrorisme international depuis le 11 septembre, une telle conception de l'équipement militaire n'est plus tenable : il s'agit aujourd'hui de disposer de forces projetables rapidement, sous peu de jours et de façon flexible. C'est pourquoi les réformes menées par les ministres Scharping et Struck en 2000 et 2002 entre autres avaient contribué à transformer la Bundeswehr d'une armée conventionnelle calibrée pour la guerre froide en une armée apte à l'intervention basée sur trois catégories de forces : des forces d'intervention (*Eingreifkräfte*), des forces de stabilisation (*Stabilisierungskräfte*) et des forces de soutien (*Unterstützungskräfte*). Quant à la

conscription, longtemps principe clef de démocratie pour la Bundeswehr, elle a finalement été abandonnée le 24 mars 2011 par le vote au Bundestag du projet de loi déposé par le gouvernement allemand mettant fin au service militaire obligatoire. La professionnalisation de l'armée allemande ouvre ainsi, en théorie, de nouvelles perspectives d'efficacité en matière d'intervention.

L'autre volet de la réforme porte sur une diminution drastique des effectifs, dans un contexte de contrainte budgétaire très forte. Le gouvernement de coalition a prévu une réduction des dépenses de défense de plus de 8 milliards d'euros d'ici 2014, passant par la suppression de près de 40 000 postes dans la Bundeswehr. Les effectifs de la Bundeswehr seront ainsi ramenés à 180 000 hommes à l'horizon 2015. La contrainte budgétaire qui pèse sur la réforme de l'armée allemande pose un dilemme insoluble à l'Allemagne, entre la réduction des coûts de l'armée d'une part, et l'efficacité militaire d'autre part. Le cadre budgétaire plus que restrictif (1.4% du PIB en 2014) risque de poser à moyen terme la question de la capacité de l'Allemagne à contribuer par des moyens militaires aux missions de sécurité collective.

La politique de sécurité et de défense de l'Allemagne semble aujourd'hui en phase de normalisation : elle participe à nouveau à des opérations extérieures, même hors zone OTAN, et semble s'affranchir peu à peu du complexe du passé encore très fort dans les années 1990. La notion d'intérêts allemands reparaît d'ailleurs progressivement depuis le Livre Blanc de 2006, même si ces intérêts sont souvent présentés sous leur aspect économique avant tout. Mais cette normalisation s'accompagne de réflexes stables et ancrés dans le temps, se manifestant par une réticence à l'usage de la force. Si l'option multilatérale (à la fois atlantique, onusienne et européenne) est, depuis toujours, sa ligne directrice, elle est depuis la fin de la guerre froide soumise à une double contrainte financière et politique, entre une pression à la réduction drastique des dépenses militaires et une nécessité d'adaptation de la procédure parlementaire d'autorisation préalable d'emploi de la Bundeswehr en vue de permettre à l'Allemagne d'assumer davantage sa participation aux missions de sécurité de l'OTAN, de l'ONU et de l'UE.

▪ BALD D., *Die Bundeswehr, Eine kritische Geschichte (1955-2005)*, München, Verlag C.H. Berg, 2005. – JUNK J., DAASE C., Germany, pp. 139-152, in BIEHL H., GIEGERICH B., JONAS A.(Eds), *Strategic cultures in Europe. Security and Defence policies across the continent*, Berlin, Springer, 2013. – BUHLMANN T., MANNER W., «Ergebnisse der Bevölkerungsumfrage 2013 zum Image der Bundeswehr sowie zur Wahrnehmung und Bewertung des Claims „Wir. Dienen. Deutschland“», SOWI, 2013. – DESCHAUX-BEAUME D., «La Politique Européenne de Sécurité et de Défense et les Parlements : comparaison franco-allemande », *Revue du Marché Commun et de l'Union Européenne*, mars 2010, n° 535, p. 179-183. – GAREIS S., KLEIN P. (Hrsg.), *Handbuch Militär und Sozialwissenschaft*, Wiesbaden, VS Verlag, 2004. – GOUGEON J.-P., *Allemagne : une puissance en mutation*, Paris, Gallimard, 2006. – LEONHARD N., GAREIS S. (Hrsg.), *Vereint marschieren – Marcher uni – Die deutsch-französische Streitkräftekooperation als Paradigma europäischer Streitkräfte?*, Verlag für Sozialwissenschaften, Wiesbaden, 2008. – LEONHARD N., « Les relations civils-militaires en Allemagne entre « posthéroïsme » et poids du passé : le monument aux morts de la Bundeswehr », *L'Année sociologique*, 2011/2, Vol. 61, p. 431-451. – PAJON C., *Forces armées et société dans l'Allemagne contemporaine*, Paris, L'Harmattan, 2001. – SCHMALZ U., *Deutsche europäisierte Außenpolitik. Kontinuität und Wandel deutscher Konzepte zur EPZ und GASP.*, Wiesbaden, VS Verlag, 2004. – SCHMITT O., *La R.F.A. et la politique européenne de sécurité et de défense*, Paris, L'Harmattan, 2008.

▪ www.auswaertiges-amt.de - www.bundeswehr.de - www.dgap.de - www.swp.de

Delphine Deschaux-Dutard

➤ OTAN, Europe de la défense

